

L'hon. M. Lambert: Mon honorable ami prétend que ce serait la même chose au Canada. Et comment donc! On serait planifié jusqu'à la gauche! Chacun serait contrôlé. On accorderait des postes aux amis, sans plus, et les résultats, en fin de compte, seraient encore pires.

Examinons le paradoxe de la hausse persistante des taux d'inflation. Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur des statistiques récentes présentées dans le dernier rapport de la Banque du Canada. Je regrette de n'avoir pas les derniers chiffres à ce sujet, mais je n'ai pas le bulletin hebdomadaire ici. A la page 314 du numéro d'avril, nous avons une ventilation de l'indice des prix à la consommation. Nous y voyons que l'indice des prix de gros et l'indice total, qui sont indiqués pour la période se terminant fin mars s'établissent à 128.9. J'estime que l'indice est maintenant plus près de 130, car au cours du mois dernier, il y a eu une majoration de six dixièmes de point.

L'indice de l'alimentation, est à 130.5, celui du vêtement à 126, celui du logement à 139 et celui des produits ménagers à 115.4. Pour les marchandises autres que les produits alimentaires, l'indice total est à 117.9. Mais lorsque nous voyons les chiffres sous la rubrique «services autres que le logement», on constate que nous vivons au pays des rêves, surtout lorsque nous considérons la nature de notre économie. On verra que 60 p. 100 de notre activité économique sont consacrés aux services et 40 p. 100 à la production de marchandises et d'aliments. Et savez-vous jusqu'où a grimpé l'indice pour tous ces services qui ne comprennent pas le logement? Au mois de mars, il a atteint 147.3. Cela indique tout simplement une majoration du coût dans ce secteur qui a de loin dépassé la production. L'équilibre est rompu. C'est peut-être le résultat d'instruments imparfaits, mais les instruments économiques et l'art de l'employer devraient faire partie intégrante de la politique économique du gouvernement, et celui-ci devrait peut-être examiner ce secteur en particulier et lui consacrer plus d'attention.

Nous avons maintenant la Commission des prix et des revenus qui a exhorté le patronat—j'ignore quel succès elle a remporté—à réduire ses prix. On a annoncé certaines réductions. On ne peut savoir dans quelle mesure l'opinion publique a forcé le maintien des prix, mais je doute qu'on en ait vraiment réduit, pas même dans l'industrie de l'automobile où les ventes ont baissé lamentablement pendant le premier trimestre de 1970. Oh oui, on a réduit les prix, tout simplement en rendant facultatifs certains dispositifs réguliers. Autrement dit, on n'a rien fait pour diminuer les prix.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): N'oubliez pas le beurre de cacahouètes.

L'hon. M. Lambert: La Commission des prix et des revenus a sans doute, dans une infime mesure, signalé l'inflation. Certes, les gouvernements vous diront qu'ils ont élagué leurs budgets, qu'ils ont réduit certaines activités, mais ce qu'ils en ont supprimé, ils ont dû le verser en salaires. Ils ont peut-être réduit certains projets d'immobilisation ou les sommes affectées à des programmes existants, mais ces réductions ont été plus que compensées par les augmentations de salaires. L'indice des services, à l'exclusion du logement, s'établit à 147.

Arrêtons-nous ici et voyons ce qui est arrivé. On va accorder aux enseignants à Ottawa un relèvement de traitement de 10.5 p. 100 en un an. A Toronto, les ouvriers municipaux qui travaillent à l'extérieur sont censés obtenir 19 p. 100 en deux ans, soit presque la même chose que les enseignants. Bien entendu, on ne saurait l'affirmer pour l'instant, mais je gagerais que ces augmentations ne seront pas accompagnées d'une hausse de la productivité. S'il y a augmentation à ce chapitre, elle n'égalera sûrement pas celle des salaires. Les études du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques l'automne dernier, au cours desquelles on a recueilli des avis du public, indiquent clairement qu'il doit y avoir un lien beaucoup plus étroit entre l'augmentation moyenne des salaires et celle des traitements des directeurs, lesquels j'inclus les dividendes qui font partie de leur traitement.

Le revenu des ouvriers affectés à la production et celui de la direction ont augmenté. Je ne pointerai pas du doigt le salaire de certains individus qu'on dit se situer à un niveau moyen ou inférieur dans l'échelle des salaires; pas du tout. Il y a eu des excès sur toute la ligne, comme au sein du gouvernement. Nous les avons vus. En 1969, à la suite d'une question à laquelle on m'a répondu en janvier, on a publié un document. C'est bien dommage qu'on ne l'ait pas publié au hasard, car le public aurait pu le lire. Il s'agissait d'un ordre de dépôt de document. On y disait que les fonctionnaires des échelons supérieurs à Ottawa avaient bénéficié d'une augmentation de traitement allant jusqu'à 25 p. 100 et plus peut-être, à partir de 1969. La productivité de ces gens n'a pas augmenté proportionnellement à ce supplément de traitement; aussi avons-nous l'inflation actuelle. J'ai traité assez longuement de la question de l'inflation, mais le problème est toujours là et il est vraiment grave.